



Le du 10

NOVEMBRE 2014

PARIS 10 À VILLETTE : ça déménage !!!

Où en est-on du projet à 4 mois du transfert vers Villette?

Il est particulièrement inquiétant de constater qu'alors que l'annonce du déménagement a été faite il y a déjà un an, la direction de Paris 10 semble répondre aujourd'hui aux questions du personnel et de ses représentants syndicaux en improvisant des solutions au fur et à mesure pour maintenir à tout prix la date fixée du 16 mars 2015.

Au début c'était déjà pas terrible, partir d'un grand centre de distri bien situé dans l'arrondissement pour aller s'entasser dans des locaux où nos collègues de paris 19 et Villette PPDC doivent se pousser pour nous faire un peu de place, ça n'amuse personne.

Or, pour pallier aux difficultés de l'éloignement de la plupart des tournées la direction propose une organisation complètement aberrante.

Rien ne devait changer, sans blague, comment aurait-on pu y croire?

Forcément tout change, à commencer par les lignes qui seront tellement différentes qu'il faudrait refaire une vente générale.

La solution retenue serait donc de faire démarrer et rentrer un nombre conséquent de facteurs à Paris Bonne Nouvelle et d'y installer en plus les boîtes postales.

Comment faire ? C'est là qu'on atteint le summum de l'absurdité : un camion embarquerait les caddies le matin pour les emmener à Bonne Nouvelle tandis que les facteurs, eux, emprunteraient les bus de la RATP.

Ce camion ferait même deux rotations éventuellement pour les retardataires et en prime emmènerait des vestiaires sur roulettes pour que les facteurs puissent retrouver leurs affaires au retour de tournée! La volonté de la poste de nous déménager d'ici le 16 mars est telle que la direction affirme avoir des réponses à tous les problèmes quitte à ce que les solutions soient totalement irréalistes à moins que ce scénario farfelu n'en cache un autre encore dans les cartons !!!

A Villette, il n'y a pas assez de place au 2^{ème} étage et la poste ne peut pas pousser les murs.

Par contre elle ne craint pas d'entasser ses salariés au mépris du code du travail qui stipule que l'employeur est responsable de la santé et du bien être de ses employés, ce qui implique notamment un espace suffisant pour travailler dans de bonnes conditions.

Il n'y a pas non plus de place pour garer les véhicules, la direction prévoit donc qu'une dizaine de chauffeurs devront aller chercher leur véhicule au garage AVIA (angle Chapelle-Château-Landon) et le ramener à Villette pour charger: temps prévu 10 minutes A/R !!!



Et moins de 30 mn A/R pour le camion qui emmènerait les caddies à bonne nouvelle !!!

Est-ce que la direction a essayé de faire ces trajets en condition réelle, entre 8H30 et 9H ?

Le coût du parking n'est pas un problème pour la Poste par contre pour caser le personnel, La Poste économise.

On casse quelques cloisons et le tour est joué, les vestiaires seront partagés avec paris 19, la chaleur étouffante dans les locaux, on verra plus tard s'il y a lieu alors même qu'à l'étage de Paris 19 aucune solution satisfaisante n'a été trouvée et qu'il fait encore plus chaud au 2^{ème} (futur Paris 10).

Les agents cabine, BF et reex sont supposés travailler dans des locaux qui ne respectent même pas les normes minimales d'espace pour la santé au travail.

La passerelle qui relie les deux bâtiments est en plein air mais ne sera pas couverte.

Les locaux syndicaux grands comme des placards sont censés accueillir 3 sections syndicales.

Que penser quand on voit qu'il est quand même prévu un bureau de 21m2 pour la responsable d'établissement de paris 10 dont le poste n'existera plus et qui voguera vers d'autres cieux en juin 2015 tandis qu'elle affirme aux représentants du personnel qu'un agent de la BF peut parfaitement travailler dans 8m2 sur une tablette rabattable et que les chauffeurs chargeront leurs véhicules dehors sans problème.

La Poste veut nous embarquer dans une véritable galère et nous dédommager à peu de frais. La prime au déménagement serait de 450 euros brut et 2RC soit un montant bien inférieur à tous les autres déménagements y compris celui de Paris 19.

Un autre problème inquiétant est celui des ascenseurs, les collègues de Paris 19 le savent, il y a souvent des pannes.

La directrice de Paris 10 prétend régler le problème: un ascenseur par bureau avec un liftier pour réglementer l'utilisation et des assurances de dépannage rapide de la part de la société qui les entretient.

Ces « solutions », on les a déjà testées à Paris 10, il y a quelques années sans que ce soit très efficace et on avait au moins un ascenseur quand l'autre tombait en panne.

De plus, le directeur de Paris 19 n'était apparemment pas au courant de cette répartition « un ascenseur par bureau ».

Que se passera t-il à Villette en cas de pannes ? Pas de réponse, peut être que la direction croit aux miracles !!!

C'est sur qu'il en faudrait des miracles, à commencer par celui de la multiplication des surfaces sinon il n'y a aucune chance que nous puissions travailler dans de bonnes conditions à Villette.

Pendant ce temps, le bâtiment de Paris 10 n'est pas vendu et ne le sera peut-être pas avant un bon moment.

La CGT demande donc que la Poste prenne vraiment en compte ses salariés et reconsidère sa position sur ce déménagement qui n'est pas justifié actuellement même sur l'air bien connu : « le trafic baisse, le trafic baisse... ».

Oui, et par exemple, les colis qui augmentent sans cesse, on en fait quoi ?

Contrairement aux affirmations de La Poste, rien ne justifie ce déménagement, d'autant plus dans les conditions prévues (surfaces insuffisantes, travaux réalisés à la hâte, improvisation sur l'organisation du travail, dédommagement totalement insuffisant).

**Élections CT-CAP-CCP / La Poste
Du 1er au 4 décembre 2014**

**Pour bien vivre
son travail**

LE VOTE

